



Un couple de migrants fait demi-tour face aux barbelés de la frontière tout juste fermée par la Hongrie, lundi 14 septembre.

LOULOU D'AKI
POUR « LE MONDE »

Nouveau fiasco européen sur les réfugiés

L'Allemagne menace de réduire les fonds structurels des pays qui refusent l'application des quotas

BRUXELLES - bureau européen

Le ministre allemand de l'intérieur, Thomas de Maizière, a évoqué, mardi 15 septembre, la possibilité de réduire les fonds structurels versés par l'Union européenne (UE) aux pays qui rejettent l'idée de quotas de répartition des réfugiés, après un nouveau fiasco européen la veille sur les migrants. Les ministres de la justice et de l'intérieur de l'UE se sont quittés sans accord sur le partage équitable de 120 000 réfugiés, dans la soirée, à Bruxelles. « Nous devons parler de moyens de pression », a-t-il dit à la chaîne publique allemande ZDF. Les pays qui refusent la répartition par quotas « sont souvent des pays qui reçoivent beaucoup de fonds structurels ». « Je trouve aussi juste (...) qu'ils reçoivent moins de moyens », a poursuivi M. de Maizière sur ZDF.

La menace du ministre est la première à être formulée de manière aussi claire même si, au cours des dernières semaines, divers responsables européens – et notamment la présidence luxembourgeoise de l'Union – ont voulu rappeler l'aide et la solidarité dont ont bénéficié les pays d'Europe centrale et orientale depuis la chute du mur de Berlin. Sans cacher son agacement devant leur attitude, la Commission s'est, elle efforcée de calmer le jeu, en évitant tout stigmatisation.

La République tchèque, la Slovaquie et la Roumanie ont campé fermement sur leur position de refus. La Pologne et la Lettonie n'ont à aucun moment caché leur scepticisme. Si elle s'est tue lors du dernier round de négociations – le plan de la Commission visait à lui venir en aide, en répartissant 54 000 réfugiés présents sur son sol –, la Hongrie reste, elle aussi, hostile.

Excédé, le ministre Thomas de Maizière a menacé, dans la soirée, de recourir à un vote qui aurait permis à une majorité de se déga-

ger, sans parler alors de couper les fonds structurels. Son homologue français, Bernard Cazeneuve, soulignait en vain que « chaque minute perdue, ce sont des morts supplémentaires ». D'autres insistaient sur les attentes de l'opinion publique. « Comment voulez-vous que j'aie expliqué ma décision devant mon Parlement ? », répliquait le ministre slovaque, l'un des pays les plus hostiles à l'accueil de Syriens, hormis quelques dizaines de chrétiens éventuellement.

« Les uns et les autres ont passé trois heures à échanger des déclarations sur l'urgence de la situation et la nécessité de faire preuve de responsabilité. Au final, on n'a même pas évoqué la proposition de la Commission de relocaliser de manière permanente les réfugiés. Les pays ont bloqué sur le chiffre de 120 000, c'est tout », raconte une source européenne. « Nous sommes déçus mais il est impossible de forcer des pays à accepter des demandeurs d'asile s'ils n'en veulent pas », résumait une source de la Commission.

Profondes divisions

Un nouveau conseil ministériel aura lieu au plus tard le 8 octobre mais le pronostic est pessimiste : si un vote est organisé, comme l'autorisent les traités, à la majorité chutée à cette occasion, il ne fera que confirmer les profondes divisions du continent. Et si les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis en sommet, devaient s'emparer du dossier – comme le réclame notamment la Hongrie –, l'échec serait entériné : leurs décisions doivent être adoptées par consensus.

La Commission, comme la France, l'Allemagne et la présidence luxembourgeoise estiment que le travail va toutefois pouvoir commencer, au plan technique, pour aboutir à la relocalisation de 120 000 réfugiés. Avec la fixation d'une clé de répartition et l'examen des compensations financières à accorder par un Etat qui refuserait son « quota ».

La France et l'Allemagne ont

« Chaque minute perdue, ce sont des morts supplémentaires »

BERNARD CAZENEUVE
ministre français de l'intérieur

presque tout tenté, lundi. Y compris les pressions sur leurs partenaires par médias interposés. A l'heure des journaux télévisés, MM. Cazeneuve et de Maizière ont détaillé devant la presse ce qui était, selon eux, « l'accord politique » conclu sur l'accueil des 120 000 réfugiés. En réalité, les pays d'Europe centrale et orientale restaient toujours opposés et

l'ont fait savoir, ce qui a déclenché de fortes tensions, M. Cazeneuve les exhortant, en vain, d'être « à la hauteur de la situation ».

Paris et Berlin avaient, dans la journée, tenté de les convaincre avec un texte « renforcé » insistant sur le contrôle strict des frontières, l'enregistrement rapide des demandes d'asile et une politique de retour plus efficace pour les migrants irréguliers. Ces points se retrouvent dans les conclusions du conseil mais n'ont pas suffi à emporter la décision des pays du « groupe de Visegrad » (République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Pologne) et leurs alliés de circonstance, Roumanie et Lettonie.

Les « hot spots », structures chargées d'enregistrer et identifier les demandeurs d'asile, de-

vraient être mis en place rapidement en Italie et en Grèce. Ils devraient distinguer plus rapidement les demandeurs d'asile des migrants « économiques ». Les moyens de l'agence de surveillance Frontex devraient être augmentés pour assurer des retours accélérés des déboutés du droit d'asile. La répartition de quelque 40 000 réfugiés présents en Italie et en Grèce a, elle, été enfin avalisée (la décision avait été prise fin juin). Les ministres ont évoqué une aide financière accrue aux pays voisins de la Syrie.

Dans les prochaines semaines, les Européens sont également censés plancher sur une liste des « pays sûrs », ce qui permettrait de renvoyer plus rapidement certains demandeurs d'asile et de

désengorger les administrations nationales. Une autre question polémique avec, au cœur des discussions, la définition à donner de la Turquie.

Enfin, la décision prise par l'Allemagne – rapidement imitée par d'autres pays – de rétablir des contrôles aux frontières a mis sur la table la question de l'avenir de la zone sans passeport de Schengen. Lundi, tout le monde voulait éviter le débat de fond, en parlant d'une « décision temporaire » et d'un retour rapide à la normale. « Si nous échouons sur la question des réfugiés, ce sera l'éclatement de Schengen », prophétisait toutefois une source diplomatique française. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

La Hongrie scelle son rideau de fer avec la Serbie

REPORTAGE

RÖSZKE (HONGRIE) - envoyé spécial

Un impressionnant silence, déchiré à intervalles réguliers par le claquement d'une fixeuse métallique, a marqué, lundi 14 septembre, la fermeture de la dernière portion encore ouverte de la clôture antimigrants hongroise, à la frontière avec la Serbie.

Journalistes, policiers et militaires hongrois ont observé sans un mot les gestes du policier qui a fixé à la nuit tombée les barbelés au wagon obstruant la ligne de chemin de fer qui constituait le dernier point de passage non officiel, près de la petite ville de Röszke, à l'endroit exact où passait le rideau de fer il y a près de vingt-six ans.

Il aura fallu à peine quelques heures aux forces de l'ordre hongroises pour boucher cette brèche de 40 m de large sur une clôture censée couvrir les 175 km de frontière. Depuis quelques semaines, des milliers de migrants empruntaient tous les jours cette voie to-

lérée par les autorités hongroises, avant d'être arrêtés, gardés quelques heures dans un camp de fortune, puis transportés vers l'Autriche. Vers 16 heures, les policiers ont subitement bloqué le passage, interrompant dans leur course une mère avec ses deux enfants, soudainement bloqués côté serbe.

Rapidement, des dizaines d'autres migrants l'ont rejointe, au départ désarçonnés, voire en larmes. Mais ils ont ensuite été redirigés par la police hongroise vers un poste-frontière officiel situé à quelques centaines de mètres. Jusqu'à minuit, les policiers hongrois laissaient passer par ce poste tous les migrants qui se présentaient, avant de les amener à la gare pour prendre un train direct pour l'Autriche.

« Chance »

Retenu par la police hongroise dans un bus en attendant ce fameux train, Ahmed Lababidi, 19 ans, ne cachait pas son bonheur « d'avoir eu la chance de passer la

frontière avant minuit ». Au total, 9380 migrants et réfugiés ont traversé la frontière dans la seule journée de lundi, selon les autorités hongroises.

A cette heure, entré en effet en vigueur une nouvelle loi voulue par le premier ministre ultra-conservateur hongrois, Viktor Orbán, pénalisant de trois ans de prison ferme toute traversée illégale de la clôture. « Nous avons tout fait pour arriver avant mardi », raconte dans un anglais parfait cet étudiant en psychologie syrien venu d'Alep, qui voyage avec son père. Il se souvient encore avec inquiétude de la police serbe qui l'a retenu douze heures au sud du pays avant de le laisser continuer son chemin. Maintenant, il espère continuer sa route le plus vite possible pour aller « sans doute en Allemagne ». Les nouvelles des renforcements des contrôles dans tous les pays européens l'inquiètent toutefois fortement.

Mais ce n'est rien en comparaison du sort des milliers de migrants qui n'ont pas pu franchir la

frontière hongroise à temps. Des dizaines ont dû passer la nuit côté serbe, avant, finalement, de pouvoir à nouveau rentrer au petit matin. Certains ont tenté de découper la clôture dans la nuit mais ont été immédiatement arrêtés, selon la télévision hongroise. Si elle a pénalisé la traversée de la clôture, la Hongrie n'a pas pour autant dit qu'elle allait leur barrer complètement la route. Il est donc probable que des postes-frontières officiels leur resseront ouverts. Mais, selon les ONG hongroises, les migrants seront contraints d'y déposer une demande d'asile, alors que la plupart ne souhaitent en fait que traverser la Hongrie.

Que sera le devenir de ces futurs demandeurs d'asile ? Ni les ONG, ni les envoyés du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés présents à la frontière lundi soir ne le savaient. La Hongrie a seulement dit qu'elle comptait examiner les demandes en quatre semaines et refouler systématiquement les déboutés. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND